

[Traduction]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGE AU SERGENT D'ARMES ADJOINT, M. ALBERT ST-AMOUR À L'OCCASION DE SA RETRAITE

**M. l'Orateur:** Avant d'aborder la période des questions, je pense que les députés auront remarqué ce matin que, lors du défilé habituel, la masse était portée par l'assistant du sergent d'armes adjoint, M. Albert St-Amour, qui fête aujourd'hui— et je suis sûr que les députés se joignent à moi pour l'en féliciter—ses 41 ans au service de la Fonction publique et ses 36 ans et demi au service de la Chambre des communes. En fait, il y aura exactement 36 ans et 6 mois demain le 7 mai qu'il a commencé à travailler ici, et nous voulons aujourd'hui marquer le dernier jour de travail de M. St-Amour. Il est là-bas debout au fond de la Chambre et je suis certain que tous les députés veulent lui offrir leurs vœux.

**Des voix:** Bravo!

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE BILINGUISME

LA DIMINUTION POSSIBLE DE LA PRÉSENCE FÉDÉRALE AU QUÉBEC EN RAISON DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Depuis le dépôt du bill n° 1 à l'Assemblée Nationale du Québec il y a quelques semaines, nous avons entendu de la part de certains ministres du gouvernement un crescendo de menaces voilées, d'allusions malveillantes et d'insinuations. Nous avons entendu cette semaine le ministre des Approvisionnements et Services insinuer en comité que l'adoption du bill n° 1 sous sa forme actuelle occasionnerait une diminution de la présence fédérale au Québec. Le premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Commerce ont tous les deux dit qu'ils partageaient ce point de vue. Selon certains articles parus ce matin, le président de Via Rail aurait dit qu'il est à réviser son projet de déménagement à Montréal.

Monsieur l'Orateur, sauf votre respect, je crois qu'il est temps que le gouvernement prenne une décision. Le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre clairement et sans équivoque si le gouvernement entend, si jamais le bill n° 1 était adopté sous sa forme actuelle, interrompre tout projet fédéral d'expansion dans la province de Québec?

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise et ne saurait l'être à partir d'une hypothèse. Le gouvernement espère encore que le bill, qui n'est pas encore loi, sera modifié en cours d'étude et que le gouvernement du Québec adoptera une attitude un peu moins rigoureuse. Mon honorable ami se rappellera qu'il y a quelques jours, le premier ministre a

### Questions orales

exprimé les vues générales du gouvernement sur le bill: soit que l'objectif premier du bill, qui est de renforcer la langue française au Québec, est souhaitable, mais que, par contre, le fait qu'il empiète sur certains droits des minorités est déplorable. J'aimerais m'en tenir à cela pour aujourd'hui. Manifestement, la mesure législative dont est encore saisie l'Assemblée Nationale est une mesure fort complexe. Il est possible que le gouvernement exprime d'autres opinions plus tard.

L'OPPORTUNITÉ DE CONSULTATIONS AVEC LE QUÉBEC POUR LA PROTECTION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE FÉDÉRALE

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je sais gré au premier ministre suppléant de sa réponse, mais j'espère qu'il fera part à ses collègues du cabinet de la véritable politique du gouvernement. Jusqu'ici, celui-ci s'est borné à faire des déclarations grandiloquentes en coulisses mais n'a rien fait de constructif pour ce qui est de traiter avec le gouvernement de la province de Québec. Je demanderais au premier ministre suppléant, à cet égard, si le gouvernement fédéral, les ministres ou d'autres personnalités sont actuellement engagés dans des discussions directes avec le gouvernement du Québec en vue d'assurer que les droits linguistiques dont il a parlé et qui sont incorporés aux politiques de bilinguisme, soit les politiques du gouvernement actuel, sont protégés dans la province de Québec?

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre en a déjà parlé en réponse à une question du chef du Nouveau parti démocratique. Il a déclaré que jusqu'ici il n'avait pas engagé de discussions avec le premier ministre du Québec et que rien ne laissait supposer que pareilles discussions pourraient avoir lieu à propos de ce bill.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, voilà une réponse pour le moins étrange étant donné la menace qui pèse sur le pays. On semble vouloir dire que le Livre blanc et le bill n° 1 sont des choses purement hypothétiques. Je ferai remarquer que le bill est tout ce qu'il y a de plus concret. Il y a une commission parlementaire qui doit commencer bientôt ses travaux au Québec. Elle commence à tenir des audiences dans quelques jours. Comme le témoignage des provinces devant les comités permanents de la Chambre relativement à des projets de loi qui les touchent est un principe bien établi, le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le gouvernement a l'intention de faire une déclaration à la commission parlementaire qui étudiera le projet de loi n° 1 au Québec pour exposer les conséquences du bill sur les droits linguistiques des Canadiens?

● (1120)

**M. MacEachen:** Rien n'a encore été décidé à ce sujet, monsieur l'Orateur, et il faudrait au préalable se demander si une telle intervention du gouvernement fédéral dans le processus législatif du Québec serait profitable dans ce cas-ci. Il pourrait peut-être avoir l'effet contraire.